

NOUVELLES INSTRUCTIONS POUR LE « VCR » :

Le « Vehicle Condition Report »(VCR) -Rapport de condition du véhicule- représente le document « rapport de dommages » de Volvo. Ce document est à remplir selon les consignes suivantes pour tout dommage remarqué sur le châssis.

A chaque point de livraison ou à n'importe quel moment pendant le voyage lorsqu'il y a un transfert de responsabilités, le châssis doit être vérifié en respectant les instructions du document *Consignes pour inspections - Evaluation dommages transit*. Chaque fois qu'un dommage est remarqué sur le châssis, un VCR est à compléter, celui-ci fera ressortir tout nouveau dommage remarqué et sera ensuite dûment signé par les deux parties, c'est-à-dire par le livreur du châssis et par le receveur du châssis. Chaque partie devra conserver un exemplaire de ce VCR, et un autre exemplaire accompagnera le châssis jusqu'à ce qu'un concessionnaire agréé Volvo ait réparé le dommage.

Un nouveau VCR est à compléter pour tout nouveau dommage, aucune mention ne doit être ajoutée à un VCR déjà existant qui a une mention et qui accompagne le châssis. Ceci dit, il se peut qu'un seul châssis ait plusieurs VCR, un pour chaque nouveau dommage enregistré. Il se peut également que vous remarquiez un dommage déjà enregistré auparavant à un moment donné du voyage. Dans ce cas, vérifiez en premier lieu s'il existe déjà un VCR concernant ce dommage. Après et seulement après, remplissez un autre VCR si le dommage que vous venez de remarquer est différent du dommage déjà enregistré.

Comment remplir le « VCR »

Le « VCR » doit être dûment rempli. Marche à suivre pour chaque encadré.

- **Modèle** – encadré 1
 - Entrez le modèle de châssis ici, par exemple 285(châssis) FM12(camion) B7L(autobus)
- **Châssis** – encadré 2
 - Entrez les 6 derniers chiffres de numéro unique de châssis ici.
- **Code repérage** – encadré 5
 - Représente le code pour la partie du châssis endommagée. Entrez ce code dans encadré 3
- **Code dommage** – encadré 6
 - Entrez le code numérique à 2 chiffres utilisé pour décrire le TYPE de dommage. Entrez ces codes dans encadré 4.
- **Renseignements complémentaires** – encadré 7
 - Tout renseignement sur la nature de l'accident, et/ou la description du dommage.

Section à remplir par deux parties, Livreur étant la personne qui effectue la livraison du châssis au Receveur étant la personne qui reçoit le châssis

- **Réf. Transport** – encadré A
 - Votre numéro de référence – nom de bateau/numéro de voyage, numéro d'immatriculation, numéro de vol, votre code-travail ou tout ce qui pourrait aider à identifier le transport.
- **Nom de compagnie** – encadré B
 - Nom de votre compagnie ou la compagnie pour laquelle vous travaillez (si vous êtes un transporteur en sous-traitance, le nom de la compagnie qui vous engage en sous-traitant).
- **Type de compagnie** – encadré C
 - Le Type de votre compagnie ou de la compagnie pour laquelle vous travaillez (si vous êtes un transporteur en sous-traitance, le nom de la compagnie qui vous engage en sous-traitant) **selon encadré 8**
- **Nom** – encadré D
 - Votre nom et votre prénom en lettres capitales
- **Signature/Date** – encadrés E & F
 - Votre signature et la date du jour où le dommage a été enregistré (c.-à-d., la date d'aujourd'hui)

RAPPORT DE DOMMAGE

Trouvez les codes dommages à encadré 4. TOUS les repérages dommages doivent être enregistrés dans les trois encadrés prévus à cet effet, en utilisant les codes appropriés– Si vous n’avez pas suffisamment de place, veuillez utiliser la colonne « renseignements complémentaires » prévue ou ajoutez plusieurs repérages dans chaque encadré.

SIGNATURE

Il faut deux signatures sur le VCR pour confirmer le dommage.

Si le châssis est endommagé pendant que celui-ci est en votre possession, il vous faut alors signer l’encadré intitulé « Livraison de »

A la livraison/passez le VCR, et cette personne doit signer dans l’encadré intitulé « Livraison à »

Veuillez compléter tous les encadrés, puis signez et datez le VCR.

COPIES

Le VCR est un document composé de 3 parties séparées.

LA DERNIÈRE PARTIE est remise à la personne « Livraison de »

LA PARTIE DU MILIEU est remise à la personne « Livraison à »

LA PREMIERE PARTIE RESTE AVEC LE CHÂSSIS

Veuillez placer l’exemplaire blanc sur le tableau de bord, en face du volant pour que la personne suivante puisse facilement trouver cette fiche.

Code	Description	Exemple
ODC	Centre de distribution d’origine	Esdic
POE1	Premier port de sortie	Goteborg
POA1	Premier port d’arrivée	Immigham
MDC	Centre de distribution	Killingholme
POA2	Second port de sortie	Liverpool
POE2	Second port d’arrivée	Ballyclare
DPE	Procédé distribution fin	Dennison Commercials

Les exemples suivants s’appliquent à tout châssis mais il se peut que les repérages changent selon les types de châssis.

Dans cet exemple, un châssis fictif, modèle XXX, numéro de châssis 123456 est transporté de l’usine de Suède à un concessionnaire en Italie. Au cours du voyage ou des étapes du voyage le châssis subira des dommages.

LIEU : Usine de production de châssis, Goteborg, Suède

On vient chercher le châssis à l’usine. A l’inspection, le transporteur remarque une éraflure sur le capot. Soit le châssis est alors renvoyé à l’usine pour réparation et une nouvelle inspection sera effectuée ou un nouveau VCR est à remplir(voir exemple référence VCR-01). L’usine et le transporteur signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Le châssis est alors transporté au centre de distribution d’origine(Ebbe)

LIEU: Centre de Distribution d’Origine, Goteborg, Suède – CDO

Un transporteur suédois va chercher le châssis au centre de distribution. A l’inspection, le transporteur remarque que la roue avant est ébréchée. Un deuxième VCR est à remplir(voir exemple réf. VCR-02). L’opérateur du CDO et le transporteur signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Il y a à présent 2 documents VCR dans le châssis, un pour chaque incident. Le châssis est maintenant transporté au premier port de sortie (POE1) à Gothenburg.

LIEU : Port de Goteborg, Suède – POE1

Le châssis est livré du CDO au port par le transporteur. Lorsque le transporteur remet le châssis au port, on remarque une fêlure à la vitre arrière droite. Il faut alors remplir un troisième VCR(voir exemple référence VCR-03). Le transporteur et le docker signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Il y a à présent 3 documents VCR dans le châssis, un pour chaque incident. Le châssis est maintenant transporté au premier port d’arrivée(POA 1) à Gent.

LIEU : Port de Gent, Belgique – POA1

VOLVO

Le châssis est livré du PORT de Goteborg au PORT de Gent, où le transporteur du centre de distribution vient le chercher. Lorsque le châssis est remis du port de Gent au transporteur, on remarque qu'il manque LA ROUE DE SECOURS. Puisque ceci n'a encore été enregistré dans un des trois autres documents VCR, il faut remplir un nouveau VCR(VCR-04). Ce VCR indique qu'il n'y a pas de roue de secours, le docker et le transporteur signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Il y a à présent 4 documents VCR dans le châssis, un pour chaque incident. Le châssis est alors transporté au centre de distribution (Esdic) à Gent.

LIEU : Centre de distribution, Gent, Belgique(peut être ESDIC ou Meratordok) – CD

Le transporteur local livre le châssis au centre de distribution. A l'inspection, le centre de distribution remarque que la porte arrière droite est cabossée. Il faut alors remplir un nouveau VCR. Ce VCR indique que la porte arrière droite est cabossée, et le transporteur et le centre de distribution signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Il y a à présent 5 documents VCR dans le châssis, un pour chaque incident. ESDIC entreprend maintenant les démarches nécessaires pour obtenir approbation aux réparations sur le châssis. Les 5 documents VCR sont expédiés à Goteborg pour règlement et pour entrer sur VCAS. Chaque ligne est notée endommagée et, en utilisant les codes ci-dessus, entrez les données sur VCAS à savoir, où, quand et comment s'est produit le dommage.

LIEU : Centre de distribution, Gent, Belgique(aujourd'hui ESDIC) CD

Le transporteur local va chercher le châssis réparé SANS VCR au centre de distribution. A l'inspection, le transporteur remarque que l'aile arrière droite est cabossée. Il faut alors remplir un nouveau VCR(VCR-06). Ce VCR indique que l'aile arrière droite est cabossée, le centre de distribution et le transporteur signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Il y a présent 1 seul VCR dans le châssis puisque toutes les autres réparations ont été effectuées par ESDIC.

LIEU : Concessionnaire italien – DPE

A l'inspection, le CONCESSIONNAIRE remarque que le phare est cassé. Il faut alors remplir un nouveau VCR(VCR-07). Le transporteur et le concessionnaire signent le VCR, chacun en garde un exemplaire et le troisième exemplaire reste dans le châssis. Il y a à présent 2 documents VCR dans le châssis, un pour chaque incident. En utilisant les deux documents VCR dans le châssis, le concessionnaire entreprend les démarches nécessaires pour obtenir approbation aux réparations sur le châssis.

**IL EST IMPORTANT DE REMARQUER QU'A CHAQUE POINT DE LIVRAISON CHAQUE PERSONNE DOIT SIGNER ET PRECISER LE NOM DE SA COMPAGNIE.
DE CETTE FAÇON LE RESPONSABLE DES RECLAMATIONS SERA EN MESURE DE TROUVER LE MOMENT EXACT OÙ SE S'EST PRODUIT LE DOMMAGE. CHAQUE LIEU A SON PROPRE CODE SUR VCIS, VOIR TABLE CI-DESSOUS. VCIS PEUT ALORS ANALYSER DE MANIERE PLUS EFFICACE.**